

Une population bretonne toujours plus nombreuse d'ici 2050 dans tous les scénarios envisagés

Insee Analyses Bretagne • n° 122 • Décembre 2023



Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, la Bretagne compterait près de 260 000 habitants de plus qu'aujourd'hui à l'horizon 2050. Cependant, des modifications de l'environnement économique, politique, ou encore des changements climatiques ou environnementaux peuvent infléchir l'évolution de la population. Ainsi, les agences d'urbanisme bretonnes ont élaboré quatre scénarios prospectifs qui diffèrent par leurs hypothèses migratoires. Dans chacun d'eux, la population bretonne augmenterait, notamment dans la partie est du territoire, atteignant entre 3,2 et 3,9 millions d'habitants en 2050 selon le scénario. L'évolution du nombre de personnes en âge de travailler et de jeunes varierait sensiblement en fonction du scénario, tandis que le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus augmenterait fortement dans tous les cas envisagés.

Une population qui augmente, mais moins vite qu'auparavant

Depuis 50 ans, en France, le nombre d'habitants augmente mais cette croissance ralentit. Cet infléchissement de la croissance démographique se produit également en Bretagne. Dans la première décennie des années 2000, la population bretonne augmentait à un rythme proche de 1 % par an. Entre 2009 et 2014, cette croissance a ralenti (+0,63 % par an en moyenne), tout en restant supérieure à la moyenne nationale (+0,50 %). Ces dernières années, la population de la région augmente encore moins vite, mais toujours plus rapidement qu'au niveau national (+0,49 % par an en moyenne sur la période 2014-2020 contre +0,32 % en France métropolitaine).

Si cette tendance récente se prolongeait, la Bretagne compterait plus de 3,6 millions d'habitants à l'horizon 2050 [Bovi, Granier, Tacon, 2023]. Cette augmentation de population reposerait sur un excédent migratoire relativement constant au cours de la période. Simultanément, l'écart entre le nombre de naissances, en baisse, et de décès, en hausse, continuerait de croître jusqu'en 2050 ; le **solde migratoire** (excédentaire) et le **solde naturel** (déficientaire) tendraient alors à se compenser.

Ainsi, dans la région comme en France métropolitaine, le vieillissement de la population s'amplifierait. À l'horizon 2050, comparativement à 2021, la région perdrait 100 000 personnes âgées de moins de 65 ans, alors que le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus croîtrait de 357 000.

Au niveau local, le nombre d'habitants évoluerait différemment selon les territoires. Il augmenterait en Ille-et-Vilaine, dans la métropole brestoise et sa périphérie, ainsi que sur une large part du littoral morbihannais. À l'inverse, il stagnerait voire baisserait dans le reste de la région.

Ce futur projeté s'appuie sur des hypothèses de prolongement des tendances récentes en matière de démographie et de mobilités résidentielles (scénario central) ► **méthodologie**. Cependant, des modifications de l'environnement économique, politique, ou encore des changements climatiques ou environnementaux peuvent faire évoluer ces comportements dans le temps, modifiant par suite les évolutions de la population. Ainsi, les agences d'urbanisme de Bretagne ont réfléchi à l'éventualité de phénomènes modifiant en profondeur la vie des habitants de la

région et à l'impact qu'ils pourraient avoir sur les mouvements migratoires, qu'ils soient internes à la Bretagne ou avec les autres régions, mais également avec l'étranger. Cette réflexion a permis d'envisager quatre scénarios différents, décrits dans l'encadré de la page suivante ► **encadré**.

Une croissance de la population d'ici 2050, quelles que soient les hypothèses retenues

Dans tous les scénarios envisagés, le nombre d'habitants augmenterait en Bretagne d'ici 2050 ► **figure 1**. Il atteindrait au maximum 3 897 600 personnes dans le cas d'une Bretagne terre d'accueil et de développement (scénario 1). À l'inverse, en cas de décroissance subie (scénario 4), le nombre d'habitants ne progresserait que de 64 300 personnes par rapport à son niveau de 2021, amenant à une population de 3 424 100 personnes en 2050.

Dans chacun des scénarios, le nombre de personnes de 65 ans ou plus représenterait l'essentiel de la progression de la population ► **figure 2**. En 2050, leur nombre dépasserait le million. Cette croissance

Cette étude a été réalisée en partenariat avec :



► Encadré - Quatre scénarios prospectifs à l'horizon 2050

Les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne et l'Insee ont souhaité collaborer pour disposer d'éléments sur les évolutions futures de la population des différents territoires bretons, afin de les aider dans la révision de leurs documents de planification.

L'Insee Analyses Bretagne n° 121, diffusé simultanément, donne une image de ce que pourrait être la population bretonne en 2050 sans modification des comportements migratoires actuels (scénario central du modèle Omphale), tandis que cette publication simule les impacts démographiques de quatre scénarios prospectifs, qui diffèrent par leurs hypothèses migratoires. Ces scénarios ont été construits à partir de ceux imaginés par l'Ademe pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le **scénario 1, « Bretagne, terre d'accueil et de développement »**, s'inscrit dans un contexte national d'ouverture des frontières permettant l'accueil de populations autant pour raisons économiques que climatiques. Tous les territoires bretons en tirent profit avec des arrivées supplémentaires d'actifs. Les pôles universitaires bretons bénéficient aussi d'arrivées supplémentaires d'étudiants, tandis que les territoires littoraux continuent d'attirer une population de seniors à la recherche d'un cadre de vie agréable.

Le **scénario 2, « Technologies vertes »**, s'inscrit dans une démarche de spécialisation régionale vers une économie productive verte. Pour porter cette ambition, l'optimisation technique et innovante est portée par les deux métropoles régionales, qui développent leur enseignement supérieur, ainsi que leurs emplois dans la recherche et le numérique : Rennes, Brest et leur périphérie attirent de nouveaux actifs qualifiés, et leur attractivité auprès des étudiants se renforce. Grâce à leur écosystème productif, les villes moyennes bretonnes en tirent également profit, tout comme, du fait du développement des nouveaux modes de travailler, les territoires littoraux, qui permettent d'allier travail et qualité de vie.

Le **scénario 3, « Sobriété et repli sur soi »**, s'inscrit dans un contexte de faible coopération internationale, le solde migratoire avec l'étranger étant limité. La Bretagne, prenant en compte l'épuisement des ressources, a fait le choix d'un modèle de développement alternatif, avec des modes de vie radicalement transformés. L'appareil productif s'oriente vers la recherche d'une certaine autonomie et s'organise à des échelles territoriales de proximité. L'agriculture et la production industrielle se transforment, permettant d'assurer la satisfaction des besoins au plus près des consommateurs. La construction neuve est limitée, mais les logements vacants et résidences secondaires sont remobilisés en résidences principales.

Le **scénario 4, « Décroissance subie »**, est une vision pessimiste de la trajectoire bretonne. Les changements environnementaux et sociétaux n'ont pas été anticipés. L'agriculture et l'industrie agroalimentaire bretonnes, qui n'ont pas questionné leur modèle, sont touchées par une crise importante en raison d'une forte baisse de la demande en produit carnés. Le secteur productif breton, n'ayant opéré aucune transformation vers des processus décarbonés, n'attire plus les actifs. Seul le littoral reste attractif pour les retraités.

s'accompagnerait d'un fort vieillissement de la population, quelles que soient les hypothèses.

Dans tous les scénarios également, la métropole rennaise et sa périphérie, ainsi que l'est du littoral morbihannais, resteraient dynamiques démographiquement. Ces territoires conserveraient une nette progression de leur nombre d'habitants, représentant au moins la moitié de la croissance démographique régionale dans les quatre cas étudiés.

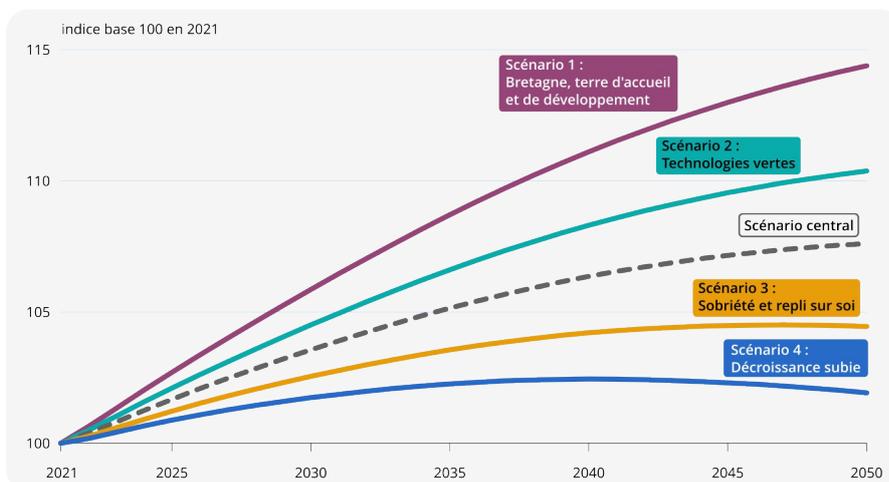
Cette apparente homogénéité des constats masque cependant une forte disparité dans les évolutions de la population en âge de travailler entre les différents scénarios et selon les secteurs géographiques.

Une croissance de la population d'âge actif dans les scénarios 1 et 2

Sans modification des tendances récentes, le nombre de personnes d'« âge actif », désignant ici (par raccourci) les personnes dans la tranche d'âge 25-64 ans, baisserait d'environ 35 700 individus d'ici à 2050. Ce résultat est la combinaison de deux évolutions contraires. D'une part, la métropole de Brest, ainsi que celle de Rennes et ses zones limitrophes (Liffré - Châteaugiron, Montfort-sur-Meu, Guichen, Vitré), compteraient 65 000 personnes âgées de 25 à 64 ans supplémentaires, tandis qu'elles seraient environ 100 000 de moins dans le reste de la Bretagne. Les quatre scénarios alternatifs étudiés modifieraient sensiblement les évolutions dans cette tranche d'âge, aussi bien au niveau régional que plus localement ► [figure 3](#) ► [méthodologie](#).

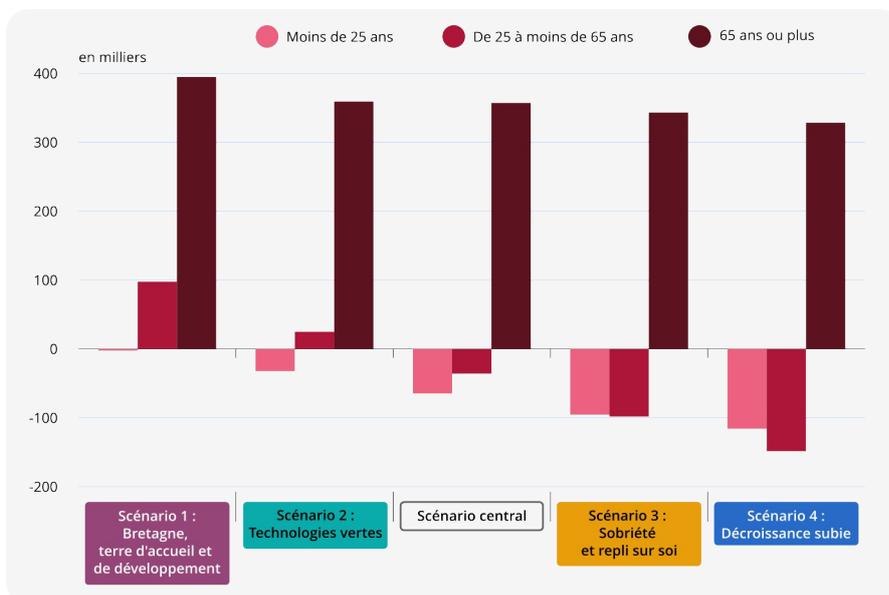
Dans tous les territoires, les évolutions projetées seraient impactées par les scénarios, à la hausse ou à la baisse. Les zones de Rennes, Liffré - Châteaugiron et Guichen verraient néanmoins leur population âgée de 25 à 64 ans augmenter dans tous les cas, de manière plus ou moins marquée. À l'inverse,

► 1. Évolution démographique entre 2021 et 2050 selon le scénario



Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2050.

► 2. Évolution démographique par tranche d'âge entre 2021 et 2050 selon le scénario



Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2050.

beaucoup de territoires, notamment dans le centre et l'ouest de la région, verraient leur nombre de personnes de cette classe d'âge diminuer quel que soit le scénario, les hypothèses ne faisant que varier l'ampleur de cette baisse.

Le scénario d'accueil et de développement (scénario 1) s'appuie sur des hypothèses favorables à l'arrivée d'actifs supplémentaires sur l'ensemble de la Bretagne. Ce premier scénario conduirait ainsi à une augmentation de la population bretonne en âge de travailler de 97 500 personnes entre 2021 et 2050. La plupart des territoires de l'est de la région ainsi que la métropole brestoïse et son périurbain gagneraient sous ces hypothèses des habitants dans cette classe d'âge. Les autres territoires bretons continueraient à voir leur population âgée de 25 à 64 ans reculer à l'horizon 2050, mais de façon moins soutenue que dans le scénario central.

Le scénario « Technologies vertes » (scénario 2) conduirait quant à lui à une augmentation du nombre de personnes d'âge actif d'environ 24 900 au niveau régional. Cette hausse serait principalement concentrée dans les deux métropoles et leur périurbain. Toutefois, ces hypothèses contribueraient également à limiter la baisse du nombre d'habitants âgés de 25 à 64 ans dans la plupart des villes moyennes et petites

centralités (Lorient, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Quimper et Vannes notamment).

Une diminution accentuée du nombre de personnes en âge de travailler dans les scénarios 3 et 4

Les deux autres scénarios reposent sur des hypothèses réduisant globalement les arrivées de personnes âgées de 25 à 64 ans en Bretagne.

Ainsi, le scénario décrivant une trajectoire de sobriété et de repli sur soi (scénario 3) conduirait à une baisse du nombre d'habitants en âge de travailler de 97 900 d'ici 2050 dans la région. L'attractivité des zones les plus dynamiques serait freinée par rapport au scénario central. Ce serait notamment le cas des métropoles et de leur périurbain, mais aussi de la plupart des villes moyennes et petites centralités. Ainsi, le nombre de personnes âgées de 25 à 64 ans n'augmenterait que de 17 300 dans Rennes Métropole et ses zones périurbaines (Liffré - Châteaugiron, Guichen et Monfort-sur-Meu), contre 61 200 selon la tendance centrale. À l'inverse, ces hypothèses contribueraient à atténuer la baisse du nombre de personnes d'âge actif dans un certain nombre de territoires littoraux ou davantage ruraux. Ce serait particulièrement le cas dans les zones de Dinan et Guingamp - Paimpol, ainsi que

dans celle d'Auray qui ne verrait plus sa population de cette classe d'âge diminuer.

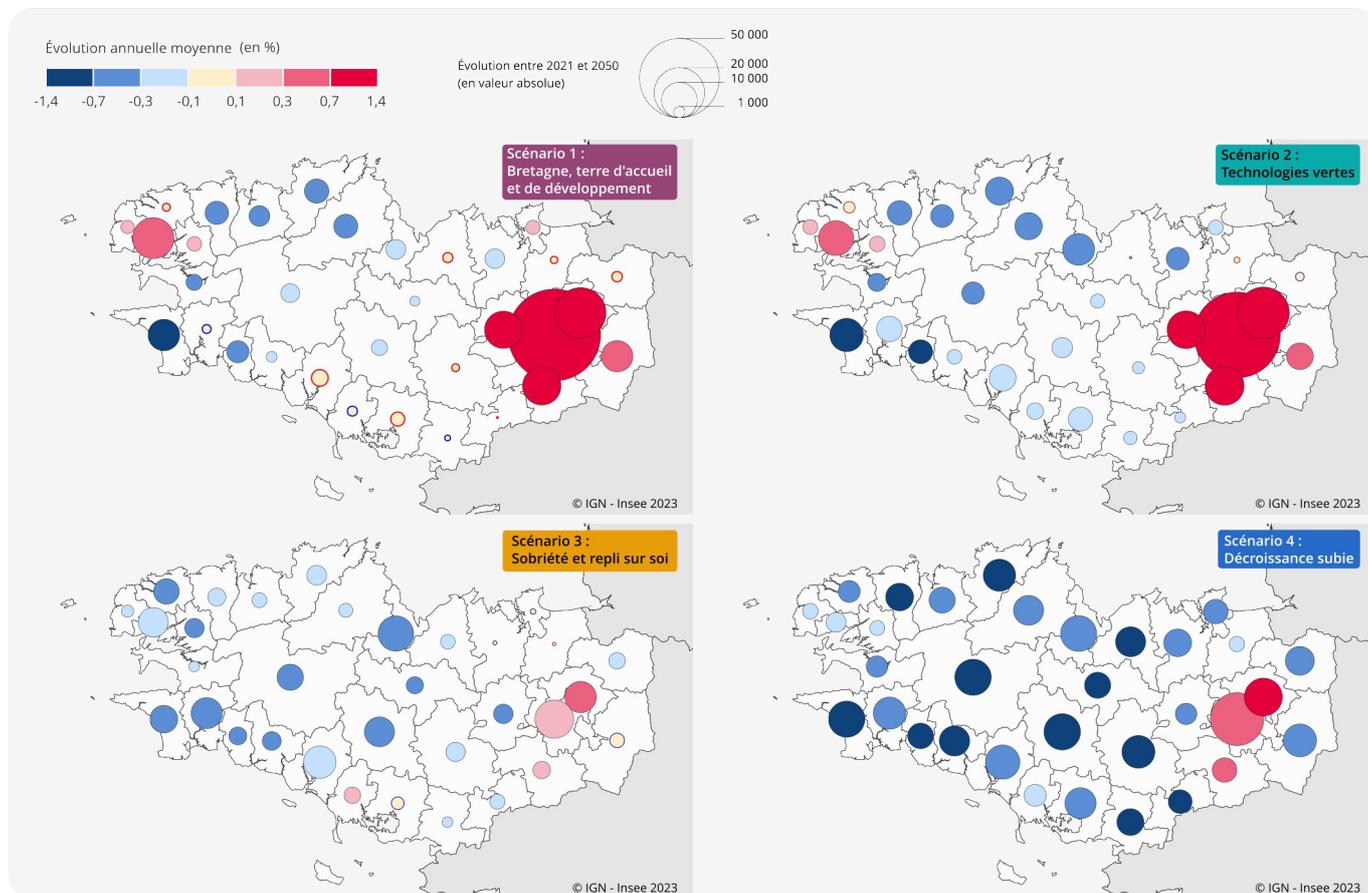
Enfin, dans l'hypothèse d'une décroissance subie (scénario 4), quasiment toutes les zones de la région seraient touchées par des diminutions du nombre de personnes d'âge actif, ce scénario limitant les arrivées de population de cette classe d'âge partout en Bretagne. Globalement, le nombre d'habitants âgés de 25 à 64 ans diminuerait de 148 500 entre 2021 et 2050 dans la région. Seuls Rennes Métropole (+22 300) ainsi que les territoires autour de Liffré - Châteaugiron (+11 300) et Guichen (+4 800) gagneraient des habitants de cette classe d'âge. Dans toutes les autres zones, le nombre de personnes de cette tranche d'âge diminuerait (de -1 500 autour de Landerneau à -10 500 dans les zones de Pontivy, Douarnenez - Pont-l'Abbé et Carhaix).

De moins en moins de jeunes dans tous les scénarios

La population âgée de moins de 25 ans se compose en grande partie des enfants des adultes en âge de travailler. Les évolutions de ces deux catégories de population sont donc étroitement liées.

Dans le scénario central, le cumul de la baisse du nombre d'habitants âgés de 25

► 3. Évolution projetée des 25-64 ans entre 2021 et 2050 dans les territoires bretons selon le scénario



Note : Les ronds jaunes pâles se rapportent à des territoires où l'évolution démographique serait relativement faible entre 2021 et 2050. Le contour permet néanmoins d'identifier s'il s'agirait d'une faible hausse (contour rouge) ou d'une faible baisse (contour bleu).

Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2050.

à 64 ans et d'une fécondité limitée engendrerait une diminution du nombre de jeunes, qu'ils soient mineurs ou jeunes majeurs. Dans tous les scénarios alternatifs, la Bretagne connaîtrait une baisse du nombre de jeunes âgés de 18 à 24 ans, et seul le scénario « Bretagne, terre d'accueil et de développement » (scénario 1) permettrait une croissance du nombre d'enfants de moins de 18 ans.

Globalement, la baisse du nombre de jeunes de moins de 25 ans resterait limitée dans les scénarios « Bretagne, terre d'accueil et de développement » (-2 300) et « Technologies vertes » (-32 200). En particulier, les deux métropoles et leurs territoires périurbains verraient leur nombre de jeunes augmenter, contrairement à toutes les autres zones de la région. Dans les deux autres scénarios, cette décroissance serait nettement plus importante (-95 300 en cas de sobriété et

repli sur soi et -115 700 en cas de décroissance subie) : seule la zone de Liffré - Châteaugiron parviendrait à maintenir d'ici 2050 son nombre de jeunes au niveau de celui de 2021. Ce serait également le cas de Rennes Métropole, mais uniquement dans le scénario de la décroissance subie (scénario 4).

Des seniors toujours plus nombreux, indépendamment du scénario

Quelles que soient les hypothèses envisagées, l'âge moyen des habitants de la région augmenterait d'environ 4 ans entre 2021 et 2050, et le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus augmenterait fortement, principalement du fait du vieillissement des personnes déjà présentes sur place. Selon les scénarios, cette classe d'âge

représenterait ainsi entre 30,3 % (cas de la « Bretagne, terre d'accueil et de développement ») et 32,5 % (cas de la « Décroissance subie ») de la population bretonne en 2050.

En 2050, celles-ci représenteraient entre 1,1 et 1,2 millions d'habitants. Les différences entre les scénarios concernent principalement la classe d'âge des 65-84 ans : entre +254 100 dans le cas d'une Bretagne terre d'accueil et de développement (scénario 1) et +194 800 personnes dans celui d'une décroissance subie (scénario 4). Elles s'expliquent essentiellement par les différences observées pour les projections du nombre de personnes en âge de travailler, qui au fil des années passent dans la classe d'âge suivante.

La population des seniors âgés de 85 ans ou plus ferait plus que doubler entre 2021 et 2050 dans les quatre scénarios, qui ne présenteraient que peu de différences sur cette classe d'âge. L'augmentation du nombre de Bretons âgés de 85 ans ou plus se situerait ainsi entre 133 000 dans le scénario « Sobriété et repli sur soi » et 140 900 dans le cas d'une Bretagne terre d'accueil et de développement. ●

Hervé Bovi, Emmanuel Granier, Dominique Tacon (Insee)

► Définitions

Le **solde naturel** sur un territoire donné est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. S'il est positif, il s'agit d'un excédent naturel, s'il est négatif, d'un déficit naturel.

Le **solde migratoire** sur un territoire donné est la différence entre le nombre de personnes qui y sont entrées et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. S'il est positif, il s'agit d'un excédent migratoire, s'il est négatif, d'un déficit migratoire.

► Méthodologie

Le modèle Omphale et les scénarios démographiques

Le modèle « Omphale » (outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) permet de réaliser des projections de population infra-nationales en projetant d'année en année, à partir de 2018, les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses retenues.

Le **scénario central**, décrit dans une étude conjointe [Bovi, Granier, Tacon, 2023], reproduit les tendances observées sur un passé récent (2016-2020). D'autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou plusieurs composantes. Cette publication compare les évolutions projetées en faisant varier les coefficients migratoires des populations occupant les différents territoires. Elle compare différentes projections reposant sur des hypothèses de migrations résidentielles ajustées aux contextes envisagés. Dans le cas général, il s'agit de mouvements intra et interrégionaux, mais pour certains scénarios, les arrivées en provenance de l'étranger ont également été modulées.

Les projections ont l'avantage de servir de base à la réflexion, notamment en matière de planification, mais elles ne constituent en aucun cas des prévisions pour l'avenir. Aucune probabilité de réalisation ne leur est associée.

Le zonage de l'étude

Le périmètre des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) est pertinent pour l'analyse des projections de population, puisque c'est à cette échelle que se prend un certain nombre de décisions au niveau local. Néanmoins, pour fournir des résultats fiables, l'outil de réalisation de projections Omphale nécessite de travailler sur des territoires de plus de 50 000 habitants. Par conséquent, certaines intercommunalités ont été regroupées en tenant compte de leurs similitudes avec d'autres EPCI voisins, afin d'obtenir des zones dépassant le seuil des 50 000 habitants. Les trois communes bretonnes qui ne font pas partie d'une intercommunalité (Île-de-Bréhat, Île-de-Sein et Ouessant) ont été incluses dans les zones les plus proches. Pour les deux EPCI dont une partie se situe en Pays de la Loire, seules les données concernant la partie bretonne sont retenues.

Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- Bovi H., Granier E., Tacon D. (Insee), « [En 2050, la Bretagne compterait près de 260 000 habitants supplémentaires](#) » Insee Analyses Bretagne n° 121, décembre 2023.
- Cazaubiel A., El Guendouz A. (Insee), « [D'ici 2070, un tiers des régions perdrait des habitants](#) », Insee Première n° 1930, novembre 2022.
- Le Bris F., Sala M. (Insee), « [En 2070, une population bretonne plus nombreuse et plus âgée](#) », Insee Flash Bretagne n° 88, novembre 2022.

